



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Paris, le 13 Mars 2020

M. Janez LENARCIC
Commissaire à la gestion des crises
Rue de la Loi, 200
B – 1049 BRUXELLES

Monsieur le Commissaire

English courtesy translation by request

L'Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe (I.R.C.E), organisme associatif indépendant, apolitique et généraliste, œuvre sur les politiques publiques et les dynamiques entre acteurs à travers de nombreux sujets de gouvernance et de thématiques particulières par des publications, des études, des événements, des idées et des projets généralement reconnus innovants considérant les réalités et les options mesurables, réalistes, réalisables et déterminées dans le temps.

Dans une approche constructive, à charge et à décharge et avec une méthodologie originale allant de la stratégie à la psychologie issues des plus grands cabinets de conseil en stratégie et management, nous recherchons «ce qui est bon pour l'intérêt général européen» tout en considérant les aspirations de chacun de ses membres avec généralement l'identification des éléments communs et la considération des différences à prendre en compte à valoriser sans blâmer. Nous sommes en relation avec le monde étatique et parlementaire, l'écosystème scientifique et industriel, les ambassades et avec de nombreuses DG et agences européennes, permettant des échanges transverses, la valorisation et l'optimisation des processus.

Nous reconnaissons les actions rapides de déblocage de fonds prises au niveau européen pour des mesures adaptées et avons relayés les conférences de presse, ainsi que les décisions de protection prises par le Conseil faisant partie des domaines souverains. Nous sommes conscients des réalités de prises de décision et de solidarité dans cette Europe unie dans la diversité qui nécessite des approches communes et spécifiques dans les domaines d'intervention réservés, partagés ou instruits par subsidiarité pouvant réduire l'efficacité connue en Chine. Aussi nous permettons-nous quelques questions de votre domaine de compétence, voire à partager avec d'autres Commissaires, afin d'optimiser la communication comme les actions par mesure des effets pour nous prémunir contre une prochaine crise.

Quelles mesures opérationnelles auraient pu être prises plus tôt ? Grâce à votre aide, quelles actions précises, communes ou spécifiques, ont-elles été ou seront envisagées dans chaque pays « sur les flammes et le coupe-feu » et pour quels résultats attendus ? Des zones de risque systémiques avec risques acceptables et inacceptables ont-elles été identifiées, sur quels critères et avec quelle recommandations et actions adaptées ou généralisables ? Quels risques sous-jacents non sanitaires ont pu être identifiés ? Est-il prévu de réaliser et de capitaliser un retour d'expérience et l'avez-vous fait sur d'autres expériences passées ?

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901
Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031
Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z
Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oiing.eu – contact@irce-oiing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Est-ce normal que la durée d'alerte et de confinement soit différente entre les pays ? N'est-il pas opportun de créer dans des délais brefs, des hôpitaux spécialisés dans chaque grande région NUTS ? Quelles actions vous semblent plus réalisables dans certains pays que dans d'autres ?

La France s'est déclarée en état d'urgence économique puis en état de guerre, qu'en est-il pour les autres nations et avec quels impacts différents sur la gestion de crise ? L'UE ne devrait-elle pas agir à travers sa défense répartie sur la gestion de crise avec l'OTAN ? N'est-ce pas opportun d'aborder la notion de défense civile et économique européenne ? Le droit européen peut-il évoluer comme en temps de guerre pour des prises de décision et les droits et avec la révision des domaines réservés, partagée et de subsidiarité ? Estimez-vous qu'il existe une solidarité du risque et sinon quelles mesures pourraient faire évoluer les prises de décision ?

Au niveau scientifique, une capitalisation des anciennes recettes qui ont ou non fonctionné auparavant est-elle prévue afin de gagner du temps et de l'argent ? Les solutions disruptives pourront aussi être utilisée pour congeler le permafrost avec l'énergie de petites centrales nucléaires afin d'éviter la réapparition d'autres virus. Il s'agira aussi d'en profiter pour enregistrer les effets de la baisse d'activité sur le réchauffement climatique autant que pour la santé par réduction de la pollution. En matière d'éducation et de numérique, il s'agira de faire également un point d'assainissement et d'optimisation des vraies solutions.

Au niveau économique, d'où vient l'argent débloqué ? Les mesures économiques ne sont-elles que du ressort des Etats ? Quelle est la part réservée aux PME dans les dispositifs économiques promis et avec quel plan de continuité ? Les dépenses nationales spécifiques seront-elles déduites de la comptabilité des déficits ? Les données enregistrées sur les flux extra-européens seront-elles exploitées afin de faire le point sur l'état des lieux de l'autonomie européenne sur certains sujets stratégiques ? Par ailleurs, les supermarchés resteront a priori approvisionnés, avec risque de contamination entre clients, mais qu'en sera-t-il des transports transfrontalier d'approvisionnement du marché unique utilisés pour assurer l'alimentation des Européens comme avec la PAC après-guerre, si les frontières sont fermées, ce qui devrait profiter aux économies de proximité et aux initiatives privées.

Restant à votre disposition pour travailler de concert sur ce sujet, veuillez agréer,
Monsieur le Commissaire, mes respectueuses salutations.

François CHARLES
Président

fcharles@irce-oiing.eu

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42 – www.irce-oiing.eu – contact@irce-oiing.eu